

PROCES-VERBAL
CHSCT du 6 décembre 2017
DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

Sous la présidence d'Emmanuel GRÉGOIRE, Adjoint à la Maire de Paris

Assistent à la séance avec voix délibérative :

- Au titre des représentants du personnel :

M. Hervé STRAGLIATI, UNSA
M. Vincent CUVELIER, UNSA
M. Noël ZEILINGHER, UNSA
M. Boukhalfa Mourad ABDOUN, CFDT
M. Frédéric FREMONT, CFTC
M. Marylène DAIME, UCP

Assistent à la séance sans voix délibérative :

- Au titre des représentants de la Ville de Paris :

M. Emmanuel GRÉGOIRE, Adjoint à la Maire de Paris
M. Guillaume ROBERT, Directeur des Finances et des Achats
Mme Virginie GAGNAIRE, Cheffe du Service des Ressources

- Au titre de représentant suppléant du personnel :

Mme Catherine MULLER, suppléante UNSA
Mme Sybille BOSQUILLON DE JENLIS, suppléante CFDT
M. Jean RUFFAULT, suppléant UCP

- En qualité d'experts pour l'administration :

M. François DESGARDIN, Sous-directeur de la Comptabilité
M. Sébastien JAULT, Chef du Service des Relations et Échanges Financiers (SREF)
Mme Sandrine MORDAQUE-OUDET, adjointe au Chef du SREF
Mme Julia PERRET, Adjointe à la cheffe du service des ressources, responsable du Pôle communication, formation et logistique
Mme Valérie ASHRAFI, responsable des moyens généraux, hygiène, sécurité et prévention
M. Raphaël GOMEZ-ACOSTA, Chargé du dialogue social et du temps de travail

M. Emmanuel GRÉGOIRE ouvre la séance consacrée à la présentation de l'espace recevant du public sur le site Bédier Est et procède à la désignation des secrétaires de séance :

Mme Sybille BOSQUILLON DE JENLIS suppléante CFDT, est la secrétaire du CHSCT et M. Frédéric FREMONT, CFTC, secrétaire adjoint.

Mme Virginie GAGNAIRE est désignée secrétaire de séance pour l'administration.

I- Approbation du PV du CHSCT du 13 juin 2017

M. Emmanuel GRÉGOIRE demande si le procès-verbal du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 13 juin dernier suscite des remarques puis le soumet au vote.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - Point soumis pour avis

II.1. SREF - présentation de l'espace recevant du public sur le site Bédier Est

Ce point ayant été abordé en détail au cours du précédent CT, M. Sébastien JAULT précise qu'une visite de l'espace a eu lieu le matin même et que les travaux de renforcement de la salle du coffre ont commencé.

Le protocole de sécurité a également été signé avec le convoyeur de fonds la semaine dernière.

Sans autres questions, M. Emmanuel GRÉGOIRE soumet ce point au vote. Un avis favorable est rendu à l'unanimité.

III - Questions diverses

M. Emmanuel GRÉGOIRE invite les représentants du personnel à faire part de leurs observations et questions.

L'UNSA dit avoir été informée de l'existence d'un rapport de la Direction Constructions Publiques et Architecture (DCPA) sur la qualité de l'air à Bédier Est et souhaiterait que ce document lui soit communiqué de manière officielle.

M. Guillaume ROBERT rappelle que la DILT a été informée de cette demande lors de la réunion préparatoire et qu'il est convenu qu'elle le fournisse aux organisations syndicales.

La CFDT fait part de plusieurs points à améliorer :

- Affichage d'une signalisation et d'orientation dans les locaux (couloirs, ascenseurs, toilettes) ;
- Installation de bancs dans le patio et la zone fumeur ;
- Meilleure disposition des bureaux et des placards, manque de rangements ;
- Réagencement du restaurant administratif qui semble un peu petit ;

La CFDT assure qu'elle sera particulièrement vigilante concernant le renouvellement des filtres (périodicité retenue par la société) et sur la quantité de terpènes dans l'air notamment pour prévenir les risques d'allergies respiratoires.

Mme Virginie GAGNAIRE indique que tous les aménagements ne sont pas encore terminés, la DFA est en contact permanent avec la DILT sur ce sujet. Il est, bien évidemment, prévu de mettre en place une signalétique.

La CFTC remercie le SR pour les informations transmises concernant l'installation de la station Velib et s'enquiert du retour concernant l'enquête réalisée cet été sur les agents intéressés par une place de parking.

Mme Virginie GAGNAIRE assure que la DILT a été saisie du sujet et qu'elle est dans l'attente d'un retour avant de revenir vers les agents demandeurs.

Par ailleurs, tous les agents porteurs d'un handicap et qui le souhaitaient ont été informés qu'ils bénéficieront d'une place de parking attitrée.

La CFTC regrette qu'il n'y ait pas assez de place sur la terrasse, seul accès extérieur en dehors de la rue, notamment pour les fumeurs. La partie sur laquelle on pourra évoluer est en définitive assez restreinte.

M. Guillaume ROBERT indique qu'il devrait y avoir peu d'agents amenés à fumer en même temps. L'espace terrasse sera en partie végétalisé. Les agents ne pourront pas accéder à l'ensemble de la terrasse mais ils bénéficieront néanmoins ainsi d'un espace plus agréable.

La CFTC remarque que la partie haute du patio est difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite puisque les portes coupe feu sont systématiquement fermées. La CFTC s'inquiète également de la sécurisation de l'espace végétalisé du patio notamment en raison de la présence de grosses pierres en bordure des allées.

Mme Virginie GAGNAIRE indique qu'elle est en lien avec les services de prévention de la DRH et de la DILT sur l'installation des bureaux et les accès pour les personnes porteuses de handicap. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine rencontre. Pour ce qui est de la sécurisation du patio, il convient d'attendre la fin de l'aménagement des parties à végétaliser.

L'UNSA conclut en demandant à la DFA de veiller à ce que les différents prestataires soient attentifs aux dernières finitions sur les bâtiments pour une installation optimale des agents.

Afin de préserver un bon climat social, l'UNSA conseille également d'organiser rapidement des réunions de service après l'installation pour recueillir les observations des agents. Cela permettra de désamorcer les éventuels mécontentements. Il serait d'ailleurs bienvenu que la DFA limite momentanément les travaux de modernisations et les contraintes budgétaires pour se consacrer, dans un premier temps, aux nouvelles conditions de travail de ses agents.

M. Emmanuel GRÉGOIRE assure que tout est fait pour que les agents s'installent dans les meilleures conditions et il sera très attentif au respect du bien-être au travail.

Sans autres questions, M. Emmanuel GRÉGOIRE lève la séance à 16h45.

La Secrétaire de séance,
pour l'administration


Virginie GAGNAIRE

La Secrétaire du CHSCT,


Sybille BOSQUILLON DE JENLIS

Le Président,


Emmanuel GRÉGOIRE

